

# Fiche de données de sécurité

Date d'émission : 09-juin-2015

Date de révision : 24-juin-2020

Version 1

## 1. IDENTIFICATION

### Identificateur de produit

**Nom du produit** Liquid Patch Black

### Autres moyens d'identification

**SDS #** ELG-008-FR

**Code du produit** Catalog Numbers: LPCB  
**ONU/n° d'identification** UN1133

### Utilisation recommandée du produit chimique et restrictions d'utilisation

**Utilisation recommandée** Colle en caoutchouc.

### Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

#### Adresse du fournisseur

ELGI Rubber Company, LLC  
600 N. Magnolia Ave.  
Luling, TX 78648  
Ph: 830-875-5539

### Numéro d'appel d'urgence

**Numéro d'appel d'urgence** INFOTRAC 1-352-323-3500 (International) par 1-800-535-5053 (Amérique du Nord)

## 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

**Aspect** Liquide noir à haute viscosité

**État physique** Liquide

**Odeur** Petrolic

### Classification

Corrosion/irritation cutanée	Catégorie 2
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)	Catégorie 3
Toxicité par aspiration	Catégorie 1
Liquides inflammables	Catégorie 2

### Mention d'avertissement

**Danger**

#### Mentions de danger

Provoque une irritation cutanée

Peut provoquer somnolence ou vertiges

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires

Liquide et vapeurs très inflammables



### Conseils de prudence - Prévention

Se laver le visage, les mains et toute surface de peau exposée soigneusement après manipulation

Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage  
Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols  
Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé  
Tenir loin de la / des étincelles / des flammes nues / des surfaces chaudes. - NE PAS FUMER  
Maintenir le récipient fermé de manière étanche  
Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception  
Utiliser un équipement anti-explosion  
Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles  
Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques  
Tenir au frais

#### **Conseils de prudence - Intervention**

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher  
Laver les vêtements contaminés avant réutilisation  
En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin  
EN CAS D'INHALATION: transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer  
Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise  
EN CAS D'INGESTION: appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin  
NE PAS faire vomir  
En cas d'incendie : Utiliser du CO<sub>2</sub>, un agent chimique sec ou une mousse pour l'extinction

#### **Mentions de mise en garde - Stockage**

Garder sous clef  
Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche

#### **Conseils de prudence - Élimination**

Éliminer le contenu/récipient dans une usine d'élimination des déchets homologuée

#### **Autres dangers**

Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

### **3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS**

<b>Nom chimique</b>	<b>Numéro CAS</b>	<b>% massique</b>
N-Heptane	142-82-5	80-90

\*\* Si Chemical Name / CAS No est «propriétaire» et / ou Poids-% est répertorié comme une gamme, l'identité chimique spécifique et / ou le pourcentage de la composition a été retenu comme un secret commercial. \*\*

### **4. PREMIERS SECOURS**

#### **Description des premiers secours**

<b>Conseils généraux</b>	Fournir cette FDS au personnel médical pour le traitement.
<b>Contact oculaire</b>	Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.
<b>Contact cutané</b>	Retirer / enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau avec de l'eau / une douche. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.
<b>Inhalation</b>	Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de

malaise. En l'absence de respiration, pratiquer la respiration artificielle.

**Ingestion**

NE PAS faire vomir. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. Si les vomissements se produisent naturellement, faites pencher la victime en avant pour réduire le risque d'aspiration.

**Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

**Symptômes**

Provoque une irritation cutanée. Peut provoquer somnolence ou vertiges. Peut être nocif par contact cutané. Peut provoquer un œdème pulmonaire. Les symptômes possibles sont une irritation des muqueuses, une toux sèche et des difficultés respiratoires. D'autres symptômes peuvent inclure des étourdissements, des maux de tête, des nausées et une perte de coordination.

**Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

**Notes au médecin**

Traiter les symptômes. L'aspiration de matériel dans les poumons en raison de vomissements peut provoquer une pneumonie chimique qui peut être fatale. L'épinéphrine et d'autres médicaments sympathomimétiques peuvent déclencher des arythmies cardiaques chez les personnes exposées à des concentrations élevées de solvants hydrocarbonés. L'utilisation d'autres médicaments à potentiel arythmogène moindre doit être envisagée. Si des médicaments sympathomimétiques sont administrés, observer le développement d'arythmies cardiaques.

**5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE**

**Moyens d'extinction appropriés**

Jet d'eau (brouillard). Mousse résistant à l'alcool. Agent chimique sec. Dioxyde de carbone (CO2).

**Moyens d'extinction déconseillés**

N'utilisez pas de jet d'eau solide.

**Dangers spécifiques dus au produit chimique**

Liquide et vapeurs très inflammables. La vapeur liquide peut se déposer dans les zones basses ou se déplacer le long du sol ou de la surface vers des sources d'inflammation où elles pourraient s'enflammer ou exploser. Retour de flamme possible à partir de points très éloignés.

**Produits de combustion dangereux** Monoxyde de carbone. Dioxyde de carbone (CO2).

**Données d'explosion**

**Sensibilité aux décharges statiques**

Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.

**Équipement de protection et précautions pour les pompiers**

Comme lors de tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome en mode de demande de pression, conforme aux normes MSHA/NIOSH (homologué ou équivalent) et un équipement de protection intégral. Utiliser un jet d'eau pour maintenir les contenants exposés à l'incendie. Combattre l'incendie à distance à cause du risque d'explosion.

**6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE**

**Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

**Mesures de protection individuelles**

Porter des vêtements de protection comme décrit dans la section 8 de cette fiche de données de sécurité. Évacuer le personnel vers des zones sûres. Éliminer les sources d'ignition. Mettre en place une ventilation adaptée. Éviter de respirer les vapeurs ou les brouillards.

**Précautions pour la protection de l'environnement**

**Précautions pour la protection de l'environnement** Empêcher de pénétrer dans le sol, les fossés, les égouts, les cours d'eau et / ou les eaux souterraines. Voir la section 12, Informations écologiques.

#### Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

**Méthodes de confinement** Endiguer la fuite ou le déversement si cela peut être fait sans danger. Prevent evaporation by covering with foam. Absorber et contenir le déversement avec un matériau absorbant inerte (vermiculite, sable sec ou terre).

**Méthodes de nettoyage** Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles. Placer dans des contenants correctement étiquetés, scellés et sans fuite. Éliminer le contenu / récipient via un entrepreneur agréé d'élimination des déchets. Pour l'élimination des déchets, voir la section 13 du SDS.

## 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

#### Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

**Conseils relatifs à la manipulation sans danger** Se laver le visage, les mains et toute surface de peau exposée soigneusement après manipulation. Porter des gants de protection/des vêtements de protection et un équipement de protection des yeux/du visage. Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols. Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. Tenir loin de la / des étincelles / des flammes nues / des surfaces chaudes. - NE PAS FUMER. Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception. Utiliser des outils anti-étincelles et des équipements antidéflagrants. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Tenir au frais.

#### Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

**Conditions de conservation** Conserver les récipients bien fermés et dans un endroit frais et bien ventilé. Garder sous clef. Stockage sensible à la chaleur sous gaz inerte.

**Matières incompatibles** Agents comburants forts.

## 8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

#### Directives pour l'exposition

Nom chimique	TLV ACGIH	OSHA PEL	NIOSH IDLH
N-Heptane 142-82-5	STEL: 500 ppm TWA: 400 ppm	TWA: 500 ppm TWA: 2000 mg/m <sup>3</sup> (vacated) TWA: 400 ppm (vacated) TWA: 1600 mg/m <sup>3</sup> (vacated) STEL: 500 ppm (vacated) STEL: 2000 mg/m <sup>3</sup>	IDLH: 750 ppm Ceiling: 440 ppm 15 min Ceiling: 1800 mg/m <sup>3</sup> 15 min TWA: 85 ppm TWA: 350 mg/m <sup>3</sup>

#### Contrôles techniques appropriés

**Contrôles techniques** Appliquer les mesures techniques conformes aux limites d'exposition professionnelle.  
Douches  
Rince-oeils  
Systèmes de ventilation. Ventilation générale et locale antidéflagrante.

#### Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

**Protection des yeux/du visage** Portez des lunettes de protection ou des lunettes de protection contre les produits chimiques. Se référer au 29 CFR 1910.133 pour les réglementations de protection des yeux et du visage.

**Protection de la peau et du corps** Manipuler avec des gants. Les gants doivent être inspectés avant utilisation. Utiliser la bonne technique de retrait des gants (sans toucher la surface extérieure du gant) pour

éviter tout contact cutané avec ce produit. Jeter les gants contaminés après utilisation conformément aux lois applicables et aux bonnes pratiques de laboratoire. Se laver et se sécher les mains. Combinaison complète de protection contre les produits chimiques, Vêtements de protection antistatiques ignifuges., Le type d'équipement de protection doit être sélectionné en fonction de la concentration et de la quantité de la substance dangereuse sur le lieu de travail spécifique. Se référer au 29 CFR 1910.138 pour une protection appropriée de la peau et du corps.

**Protection respiratoire**

Si nécessaire, portez un respirateur approuvé MSHA / NIOSH. Se référer au 29 CFR 1910.134 pour les exigences de protection respiratoire.

**Remarques générales en matière d'hygiène**

Manipuler conformément aux bonnes pratiques industrielles d'hygiène et de sécurité. Se laver les mains avant chaque pause et immédiatement après toute manipulation du produit.

**9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES**

**Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

<b>État physique</b>	Liquide	<b>Odeur</b>	Petrolic
<b>Aspect</b>	Liquide noir à haute viscosité	<b>Seuil olfactif</b>	Indéterminé(e)(s)
<b>Couleur</b>	Noir		
<b><u>Propriété</u></b>	<b><u>Valeurs</u></b>	<b><u>Remarques • Méthode</u></b>	
<b>pH</b>	Indéterminé(e)(s)		
<b>Point de fusion / point de congélation</b>	-90.0 to -90.1 °C / -131.7 to -130.3 °F		
<b>Point / intervalle d'ébullition</b>	98.1 to 98.7 °C 208.5 to 209.6 °F		
<b>Point d'éclair</b>	-4.0 °C / 24.8 °F		
<b>Taux d'évaporation</b>	4		Acétate de n-butyle
<b>inflammabilité (solide, gaz)</b>	Indéterminé(e)(s)		
<b>Limites d'inflammabilité dans l'air</b>			Sans objet
<b>Limites supérieures d'inflammabilité ou d'explosivité</b>	7%		
<b>Limites inférieures d'inflammabilité ou d'explosivité</b>	1.1%		
<b>Pression de vapeur</b>	110.7 hPa (83.0 mmHg) at 37.7 °C (99.9°F) , 53.3 hPa (40.0 mmHg) at 20.0 °C (68.0°F)		
<b>Densité de vapeur</b>	3.30	(Air=1)	
<b>Densité relative</b>	0.684 g/mL at 25°C (77°F)		
<b>Hydrosolubilité</b>	Indéterminé(e)(s)		
<b>Solubilité dans d'autres solvants</b>	Insoluble		
<b>Coefficient de partage</b>	log Pow > 3.000		
<b>Température d'auto-inflammabilité</b>	223.0 °C / 433.4 °F		
<b>Température de décomposition</b>	Indéterminé(e)(s)		
<b>Viscosité cinématique</b>	Indéterminé(e)(s)		
<b>Viscosité dynamique</b>	Indéterminé(e)(s)		
<b>Propriétés explosives</b>	Indéterminé(e)(s)		
<b>Propriétés comburantes</b>	Indéterminé(e)(s)		
<b><u>Autres informations</u></b>			
<b>Masse molaire</b>	100.2 g/mol		

**10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ**

**Réactivité**

Ne réagit pas dans les conditions normales.

**Stabilité chimique**

Stable dans les conditions de stockage recommandées.

**Possibilité de réactions dangereuses**

Aucun(e) dans des conditions normales de transformation.

**Conditions à éviter**

Chaleur, flammes et étincelles.

**Matières incompatibles**

Agents comburants forts.

**Produits de décomposition dangereux**

Aucun(e) connu(e) d'après les informations fournies.

**11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES**

**Informations sur les voies d'exposition probables**

**Informations sur le produit**

- Contact oculaire** Éviter le contact avec les yeux. Peut causer une irritation temporaire au contact des yeux.
- Contact cutané** Provoque une irritation cutanée. Peut être nocif par contact cutané.
- Inhalation** Peut provoquer somnolence ou vertiges. Peut provoquer une irritation des muqueuses et des voies respiratoires supérieures.
- Ingestion** Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. Peut provoquer une irritation gastro-intestinale, des nausées, de la diarrhée et des vomissements.

**Informations sur les composants**

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50, voie cutanée	CL50 par inhalation
N-Heptane 142-82-5	-	= 3000 mg/kg ( Rabbit )	= 103 g/m <sup>3</sup> ( Rat ) 4 h

**Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques**

- Symptômes** S'il vous plaît voir la section 4 du présent SDS pour les symptômes.

**Effets différés et immédiats, et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée**

- Cancérogénicité** Sur la base des informations fournies, ce produit ne contient pas de substances cancérogènes ou potentiellement cancérogènes tels que stipulés par OSHA, CIRC ou NTP.
- STOT - exposition unique** Peut provoquer somnolence ou vertiges.
- Danger par aspiration** Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

**Mesures numériques de toxicité**

Les valeurs suivantes sont calculées d'après le chapitre 3.1 du SGH .

DL50, voie cutanée	3,333.00 mg/kg
ETAmél (inhalation- poussières/brouillard)	114.00 mg/l

## 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

### Écotoxicité

Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

### Informations sur les composants

Nom chimique	Algues/végétaux aquatiques	Poisson	Crustacés
N-Heptane 142-82-5		375.0: 96 h Cichlid fish mg/L LC50	10: 24 h Daphnia magna mg/L EC50

### Persistance/dégradabilité

Indéterminé(e)(s).

### Bioaccumulation

Aucune donnée n'est disponible pour ce produit.

### Mobilité

Nom chimique	Coefficient de partage
N-Heptane 142-82-5	4.66

### Autres effets indésirables

Indéterminé(e)(s)

## 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

### Méthodes de traitement des déchets

#### Élimination des déchets

Ce qui ne peut être sauvé pour la récupération ou le recyclage doit être géré dans une installation d'élimination des déchets appropriée et approuvée. Traitement, l'utilisation ou la contamination de ce produit peut changer les options de gestion des déchets. Les réglementations locales d'élimination peuvent différer des réglementations fédérales. Jeter le contenant et inutilisés contenu, conformément aux exigences fédérales, provinciales et locales.

#### Emballages contaminés

L'élimination doit être conforme aux lois et réglementations régionales, nationales et locales en vigueur.

### Statut de déchets dangereux selon l'État de Californie, États-Unis

Nom chimique	Statut de déchets dangereux selon l'État de Californie, États-Unis
N-Heptane 142-82-5	Toxic Ignitable

## 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

### Remarque

Veuillez consulter le document d'expédition actuel pour obtenir les informations d'expédition les plus récentes, y compris les exemptions et les circonstances spéciales.

### DOT, États-Unis

ONU/n° d'identification	UN1133
Nom d'expédition	Adhésifs

Classe de danger 3  
Groupe d'emballage II

**IATA**

Numéro ONU UN1133  
Nom d'expédition Adhésifs  
Classe(s) de danger pour le transport 3  
Groupe d'emballage II

**IMDG**

Numéro ONU UN1133  
Nom d'expédition Adhésifs  
Classe(s) de danger pour le transport 3  
Groupe d'emballage II  
Polluant marin Oui

**15. INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION**

**Inventaires internationaux**

Nom chimique	TSCA	TSCA Inventory Status	DSL/NDSL	EINECS/ELI NCS	ENCS	IECSC	KECL	PICCS	AICS (Australie)
N-Heptane	X	ACTIVE	X	X	X	X	X	X	X

**Légende :**

- TSCA - Loi des États-Unis sur le contrôle des substances toxiques, section 8(b), inventaire*
- DSL/NDSL - Liste canadienne des substances domestiques/Liste canadienne des substances non domestiques*
- EINECS/ELINCS - Inventaire européen des substances chimiques commercialisées existantes /Liste européenne des substances chimiques modifiées*
- ENCS - Liste japonaise des substances chimiques existantes et nouvelles*
- IECSC - Inventaire chinois des substances chimiques existantes*
- KECL - Liste coréenne des substances chimiques existantes et évaluées*
- PICCS - Inventaire philippin des substances et produits chimiques*
- AICS - Inventaire australien des substances chimiques (Australian Inventory of Chemical Substances)*

**Réglementations fédérales des États-Unis**

**CERCLA**

Ce matériau, tel qu'il est fourni, ne contient aucune substance réglementée comme substance dangereuse en vertu de la loi sur la compensation et la responsabilité en matière de réponse environnementale complète (CERCLA) (40 CFR 302) ou de la loi Superfund Amendments and Reauthorization Act (SARA) (40 CFR 355).

**SARA 313**

Section 313 de l'article III de la Loi des États-Unis relative à la modification et la réautorisation du fonds spécial pour l'environnement de 1986 (Superfund Amendments and Reauthorization Act, SARA). Ce produit ne contient aucune substance chimique soumise aux conditions de déclaration de la loi des États-Unis et de l'article 40 du Code des réglementations fédérales, Partie 372

**CWA (Clean Water Act, Loi sur la propreté de l'eau des États-Unis)**

Ce produit ne contient aucune substance réglementée au titre de polluants selon la Loi des États-Unis sur la propreté de l'eau (Clean Water Act, 40 CFR 122.21 et 40 CFR 122.42)

**Réglementations étatiques des États-Unis**



**Proposition californienne 65**

Ce produit ne contient aucune substance chimique répertoriée par la Proposition 65 de l'État de Californie.

**Législations de droit à l'information (Right-to-Know) des États des États-Unis**

Nom chimique	New Jersey	Massachusetts	Pennsylvanie
N-Heptane 142-82-5	X	X	X

**16. AUTRES INFORMATIONS**

<b>NFPA</b>	<b>Dangers pour la santé</b>	<b>Inflammabilité</b>	<b>Instabilité</b>	<b>Special Hazards</b>
	1	3	0	Indéterminé(e)(s)
<b>HMIS</b>	<b>Dangers pour la santé</b>	<b>Inflammabilité</b>	<b>Dangers physiques</b>	<b>Protection individuelle</b>
	1	3	0	Indéterminé(e)(s)

Date d'émission : 09-juin-2015  
Date de révision : 24-juin-2020  
Remarque sur la révision: Nouveau format

**Avis de non-responsabilité**

Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité sont exactes dans l'état actuel de nos connaissances et de nos informations, à la date de publication. Ces informations ne sont fournies qu'à titre indicatif pour assurer la sécurité de la manipulation, de l'utilisation, de la transformation, du stockage, du transport, de l'élimination et de la mise sur le marché de la substance, et ne sauraient être considérées comme une garantie ou une assurance-qualité. Les informations ne concernent que la matière spécifiquement décrite, et sont susceptibles d'être non valables si la matière est employée en combinaison avec toute autre matière ou dans tout autre procédé, à moins que le contraire ne soit précisé dans le texte.

**Fin de la Fiche de données de sécurité**